

***Faune en danger* : Une nouvelle mouture du programme pour les espèces menacées**

Québec, le 7 février 2023 – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d’annoncer qu’elle a révisé le programme [Faune en danger](#). Dorénavant, le programme élargira son soutien à un plus grand nombre d’espèces fauniques vertébrées dont les populations sont en déclin. Cette nouvelle orientation est en adéquation avec la volonté des gouvernements, tant au Québec, au Canada qu’ailleurs, de freiner la perte de biodiversité planétaire.

« La nouvelle mouture du programme permettra à la Fondation d’agir sur l’ensemble des espèces fauniques pour lesquelles un déclin important est observé ou appréhendé au Québec, et non seulement aux espèces désignées menacées ou vulnérables en vertu de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables du Québec* », mentionne Alexandre Rasiulis, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

En élargissant son champ d’action à un plus grand nombre d’espèces, la Fondation souhaite que ce programme puisse, non seulement, favoriser le rétablissement d’espèces fauniques menacées et vulnérables, mais également d’agir en amont et d’atténuer les menaces qui pèsent sur certaines populations qui subissent un déclin important. « Nous souhaitons que cette mouture puisse nous permettre d’agir avant qu’il ne soit trop tard auprès de certaines espèces fauniques. Qu’elle nous permette d’être plus proactif afin de favoriser le maintien de la biodiversité », ajoute Alexandre Rasiulis.

Les projets qui seront soutenus par le programme visent autant des actions de protection et de conservation des habitats, d’aménagement et/ou de restauration des habitats, d’acquisition de connaissances, de transfert de connaissances et /ou de sensibilisation de la population, ainsi que d’évaluation des résultats fauniques d’un projet d’aménagement ou toutes autres initiatives prescrites par le plan de rétablissement. « Le programme *Faune en danger* nous permet d’avoir une action globale sur cet enjeu si préoccupant qu’est le déclin des populations d’espèces fauniques », ajoute Alexandre Rasiulis.

Rappelons que depuis sa création en 1996, le programme *Faune en danger* a soutenu plus de 650 projets pour un montant dépassant les 10 M\$.

La prochaine date butoir pour soumettre un projet au programme *Faune en danger* est le **15 mars 2023**.

– 30 –

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca